

DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19 et compte-tenu de l'incertitude entourant les délais postaux dans les circonstances actuelles, la Société souhaite privilégier, lorsque que cela est possible, les moyens de communication électroniques, recommande en conséquence aux actionnaires de demander l'envoi des documents par courrier électronique à l'adresse qu'ils voudront bien indiquer ci-dessous.

Le/la soussigné(e) :

NOM ET PRENOM/DENOMINATION SOCIALE

ADRESSE POSTALE _____

ADRESSE ELECTRONIQUE _____

Propriétaire de _____ action(s) sous la forme :

- nominative,

- au porteur, inscrites en compte chez : _____(1)

reconnais avoir reçu les documents afférents à l'assemblée générale à caractère mixte du **11 juin 2020** et visés à l'article R. 225-81 du code de commerce,

prie la société **KALRAY** de lui faire parvenir, en vue de ladite assemblée, les documents visés à l'article R 225-83 du code de commerce, au format suivant :

- papier, à l'adresse postale ci-dessus,
- électronique, à l'adresse électronique ci-dessus,

A
Le

Signature

NOTA : Conformément aux dispositions de l'article R 225-88 alinéa 3 du code de commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique, obtenir de la Société l'envoi des documents visés aux articles R. 225-81 et R 225-83 dudit code à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures. Au cas où l'actionnaire désirerait bénéficier de cette faculté, mention devra être portée sur la présente demande.

(1) indication de la banque, de l'établissement financier ou du courtier en ligne, etc. teneur de compte (le demandeur doit justifier de sa qualité d'actionnaire par l'envoi d'une attestation de détention délivrée par l'Intermédiaire habilité).